

Extrait de délibération

Comité syndical 14 octobre 2024 – Parthenay

L'An Deux Mille Vingt -quatre le lundi quatorze octobre à 18h00, le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Didier Gaillard, président. Mme CHAUSSERAY Francine a été désignée secrétaire de séance.

Date de la convocation : 8 octobre 2024
Nombre de délégués en exercice : 31 titulaires / 31 suppléants
Présents : 15 titulaires, 1 suppléants
Absents, excusés : 16 titulaires, 29 suppléants
Votants : 16

Com. de communes	Titulaires présents	Titulaires excusés	Absents	Suppléants avec vote	Autres suppléants présents
Airvaudais -Val du Thouet	BIRONNEAU Pascal, CHABAUTY Gérard, FOUILLET Olivier	NOLOT Monique			
Parthenay-Gâtine	AYRAULT Bérengère, BOUCHER Hervé-Loïc, CUBAUD Olivier, CHEVALIER Éric, DIEUMEGARD Claude, GAILLARD Didier, GUERIN Jean-Claude,	BACLE Jérôme, BRESCIA Nathalie, CLEMENT Guillaume, CHAUSSENEAUX Jean- Paul, PARNAUDEAU Guillaume, GILBERT Véronique,	BERGEON Patrice,	CORNUAULT Véronique	PARNAUDEAU Thierry
Val de Gâtine	BARANGER Johann, BIRE Ludovic, CHAUSSERAY Francine, FRADIN Jacques, RIMBEAU Jean-Pierre	ATTOU Yves, MICOU Corinne, SAUZE Magalie, TAVERNEAU Danielle, JEANNOT Philippe,	BAILLY Christiane, LIBNER Jérôme, OLIVIER Pascal,		

Projet de PNR : Evolution graphique du projet de Charte

Dans le cadre de la procédure de création du Parc naturel régional de Gâtine poitevine, le projet de Charte, le Plan de Parc et les annexes sont amenés à évoluer lors des procédures de consultation et d'avis.

Afin de répondre aux attentes de l'Etat en vue de l'avis du préfet de Région sur le projet de Charte, il est souhaité de faire évoluer la forme du document pour atteindre les objectifs suivants :

- mettre en avant les points et objectifs forts du projet de Charte
- structurer la présentation afin de créer du rythme et différents niveaux de lecture,
- créer une identité visuelle au projet de PNR le démarquant du Pays de Gâtine.

L'entreprise Esprit Pub a proposé une solution hybride, permettant au Pays de Gâtine d'atteindre son objectif de présenter une nouvelle version du projet de Charte en début d'année puis d'être autonome pour faire évoluer le contenu de la Charte jusqu'à sa version finale en s'équipant et se formant au logiciel Affinity Publisher.

L'offre d'Esprit Pub comprend :

- la mise en page complète de la version 1.2 du projet de Charte
- la création d'une identité graphique
- la remise du fichier modifiable
- une formation d'une journée à l'utilisation du logiciel Affinity Publisher
- une assistance ponctuelle à distance lors de la reprise du projet de Charte ;

Le Comité Syndical :

- **Approuve l'offre de l'entreprise Esprit Pub, pour la réalisation de la mise en page complète du projet de Charte du PNR pour un montant de 7920 € TTC et autorise le Président à signer le devis et régler le coût correspondant.**

Le Président
Didier GAILLARD

Fait à Parthenay, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme

Accusé de réception en préfecture
079-200072189-20241014-2024-10-005-DE
Date de télétransmission : 15/10/2024
Date de réception préfecture : 15/10/2024

Certifiée exécutoire par transmission et publication